FRAUDE À LA CARTE VITALE : 14 MILLIARDS À RÉCUPÉRER



Ça tombe bien, c'est l'argent que le gouvernement envisage d'investir dans les transports sur la période 2018-2022 (13,4 milliards précisément). Pour la période suivante 2023-2027 – mais ce ne seront plus les mêmes aux affaires dans 4 ans – il prévoit 1 milliard de plus !

Cette somme, vous l'avez bien lue, est uniquement destinée aux transports. Imaginez les milliards supplémentaires qu'il va falloir trouver pour la transition écologique, la transition énergétique (ce n'est pas pareil) et les autres ministères (Santé, Armées ,Intérieur, Justice…). Bon, vous allez me dire, ce n'est pas un gros problème dans la mesure où l'emprunt reste la solution favorite des gouvernements qui se sont succédé depuis plusieurs décennies. Et, les banques sont là pour ça et aussi… pour empocher les intérêts ! Ils ont beau régulièrement nous dire qu'on ne peut pas indéfiniment creuser la dette que l'on va laisser à nos enfants, ils continuent malgré tout et inlassablement à emprunter chaque jour sur les marchés (fonds de pension) pour payer justement les pensions, les fonctionnaires et de multiples autres dépenses.

La solution est tellement pratique qu'elle est devenue, comme les antibiotiques, automatique. A un point qu'aucune de nos têtes d'œufs ne se pose la question : « Il y a-t-il d'autres moyens que les impôts et les taxes pour faire rentrer l'argent dans les caisses de l'État ? ».

Eh bien oui, il y en a. Cela s'appelle faire des économies en réduisant

certaines dépenses et en faisant la chasse aux gaspillages et aux fraudeurs. Écoutez M. Charles PRAT ancien magistrat de la Délégation national à la lutte contre la fraude (DNLF) au Ministère du Budget. Il est interrogé sur Europe N° 1 par Matthieu Belliard où il évalue le montant de la fraude à la carte vitale délivrée aux français de l'étranger. Cette fraude repose tout simplement sur de faux documents insuffisamment contrôlés !

Alors convaincu(e) ? Eh bien ce brave homme est un menteur et un colporteur de fausses nouvelles si l'on croit notre ministre de la Santé Agnès Buzyn – Madame 11 vaccins pour nouveaux-nés – relayée par le quotidien de Centre droit, Ouest France, toujours prompt à appuyer les décisions gouvernementales.

Je vous laisse faire votre opinion entre la parole d'un magistrat professionnel et celle d'une ministre en CDD qui doit éviter les scandales pour ne pas écourter son mandat. Pour ce qui me concerne, la mienne est faite, sans hésitation.

Photo : https://www.tahiti-infos.com/photo/art/grande/9739861-15709126.jpg?v=1466816600